



# Rencontre des professionnels RH - SPSTI

5 décembre 2023



# Témoignages de 2 SPSTI sur le recours à l'alternance



**CMIE-SEST-AMETIF**

**540 salariés** (189 professionnels de santé, 70 préventeurs, 103 Secrétaires médicaux, 34 assistantes convocatrices)

84% de femmes

94% des salariés sont **en CDI**



**AHI33**

**343 salariés** (158 professionnels de santé, 57 préventeurs, 89 Secrétaires médicaux et agents technique et d'accueil)

84% de femmes

95% des salariés sont **en CDI**

# Un rapide résumé de l'alternance

	FINALITÉS	PUBLICS <sup>1</sup>	DURÉE	RÉMUNÉRATION	PRISE EN CHARGE
<b>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</b>	Titre ou diplôme inscrit au <b>RNCP<sup>1</sup></b>	Jeunes de <b>16 à 29 ans</b>	De 6 mois à <b>3 ans</b>	Un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel en fonction de l'âge, du niveau de diplôme du candidat et de l'année de formation	Frais pédagogiques pris directement en charge par l'OPCO
<b>LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</b>	+Titre ou diplôme inscrit au <b>RNCP</b> + <b>CQP<sup>2</sup> ou CQPI<sup>3</sup></b> + Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective	Jeunes de <b>16 à 25 ans</b> Demandeurs d'emploi de <b>26 ans et +</b>	De 6 mois à <b>2 ans</b>	100 % du SMIC ou un pourcentage du minimum conventionnel si l'alternant a plus de 26 ans	Coûts de formation pris en charge sur la base d'un forfait

1 Répertoire national des certifications professionnelles  
2 Certificat de qualification professionnelle  
3 Certificat de qualification professionnelle interbranches  
4 Publics : publics (jeunes) ou privés (demandeurs d'emploi)

Extrait du site Internet de l'OPCO Santé

# Témoignages de 2 SPSTI sur le recours à l'alternance

- L'alternance pour quels postes ?

## Au CMIE-SEST-AMETIF

En octobre 2023 : 25 salariés en contrats en alternance

- 18 Secrétaires médicaux
- 2 Assistantes convocatrices
- 5 pour les fonctions support : informatique, RH et RSE

## A l'AH133

En octobre 2023, 5 salariés en contrats d'alternance

- 2 Secrétaires médicaux
- 1 Technicien Hygiène et Sécurité
- 2 pour les fonctions support : informatique et RH

# Témoignages de 2 SPSTI sur le recours à l'alternance

- **Pourquoi recruter des alternants**

- **Vraie volonté de permettre à des jeunes ou des moins jeunes de se former et d'apprendre un métier, en proposant un parcours adapté**
- **Un objectif sociétal (politique RSE) : permettre au salarié, au regard des compétences acquises, de s'insérer facilement sur le marché de l'emploi**
- **Faire découvrir nos métiers que ce soit dans les centres ou dans les fonctions supports**
- **Constituer un vivier de candidats pour répondre à d'éventuels besoins futurs en CDD ou en CDI**

# Témoignages de 2 SPSTI sur le recours à l'alternance

- **Les réussites et les points d'attention de l'alternance**

- + Vrai renfort dans les centres médicaux notamment pendant les périodes scolaires où les Secrétaires médicaux sont en congés
- + Coût faible de l'alternance grâce aux prises en charge de l'OPCO Santé
- + Permet aux Secrétaires médicaux en poste depuis plusieurs années d'être tuteurs : reconnaissance des compétences et du métier, avantage financier
- + 1/3 des alternants 2022 ont eu un CDI au CMIE-SEST-AMETIF

# Témoignages de 2 SPSTI sur le recours à l'alternance

- **Les réussites et les points d'attention de l'alternance**

- L'absentéisme des alternants

- Sensibiliser les managers : les alternants sont en formation et ne doivent pas remplacer un salarié à recruter

- Il faut diversifier les écoles d'alternance pour accueillir les meilleurs profils

# Témoignages de 2 SPSTI sur le recours à l'alternance

- **Pour aller plus loin dans une culture inclusive et de la diversité**
  - Les alternants peuvent être issus des quartiers prioritaires « emplois francs ».
  - Les postes en alternance sont ouverts aux personnes en situation de handicap, avec les aménagements nécessaires.
  - 100% des alternants ont un tuteur désigné qui est volontaire et formé à la mission tutorale.